

Projet pédagogique

Accueil périscolaire mercredi après-midi.

1) Le cadre, les locaux.

L'accueil se fait dans deux salles de classe de l'école communale « Les Tilleuls », le dortoir est utilisé pour les plus petits ou ceux qui ont besoin d'un temps de repos. Plusieurs infrastructures de la commune peuvent être utilisées : salle polyvalente, bibliothèque, aire multisports, espaces de jeux...

2) Le public

Seuls les enfants inscrits à l'école les Tilleuls peuvent fréquenter l'Accueil périscolaire.

3) Les horaires

Les enfants sont pris en charge à partir de 13h45 et jusqu'à 18h.

Seuls deux horaires de sortie sont mis en place :

Sortie à 16h30 après le goûter

Sortie à 18h

4) L'équipe

L'équipe est constituée de :

Directrice et animatrice : Mme Guitraud Sylvie, ATSEM à l'école, inscription à la formation BAFD

Animatrice : Mme Giniaux Brigitte, responsable de la bibliothèque sur la commune.

Un agent administratif présent à la mairie, contiguë à l'école durant toute la période de fonctionnement du service

Si besoin, Mme Danois Ghislaine qui est en formation BAFA, pourra intervenir en renfort.

Toutes quatre sont des employées communales, connaissant très bien les enfants puisqu'elles interviennent auprès d'eux dans la semaine pour les TAP et le service de restauration.

5) Les objectifs éducatifs : « Partage – Respect – Ecoute »

- Organiser à partir des trois mots le vivre ensemble.
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)
- Favoriser la tolérance, l'entraide.
- Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie.

Ces objectifs sont complémentaires du Projet Éducatif de Territoire de la Commune.

6) Les objectifs pédagogiques

- Respecter les rythmes de l'enfant : permettre à l'enfant de prendre son temps, de se reposer, de se poser...
- Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne.
 - ➔ Elaboration de la charte du vivre ensemble
 - ➔ Réflexion en commun pour le choix des activités
- Faire découvrir l'environnement
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.

7) Les activités proposées

- Le goûter fait partie du rythme de la journée de l'enfant, il sera plusieurs fois élaboré et partagé par les enfants.
- Jeux collectifs : jeux de sociétés, grand jeu en extérieur
- Activités manuelles
- Activités autour de la lecture

Après 16h30, les enfants qui le souhaitent peuvent faire leurs devoirs en autonomie.

8) L'évaluation

Suivi régulier du fonctionnement par la commission scolaire

Réunion avec les parents une fois par an, sur la pertinence et l'efficacité des actions.